

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
CENTRE DE GESTION DE : La Narce (54)

Intitulé du concours  
ou de l'examen :

Adjoint technique principal de  
2<sup>ème</sup> classe

CONCOURS  (1) Interne  (1)  
Externe  (1)  
EXAMEN  (1) Troisième voie  (1)

(1) Cocher la case correspondante

ouvert le 18 janvier 2014

à Fagnières

Epreuve de Réponses à une série de questions

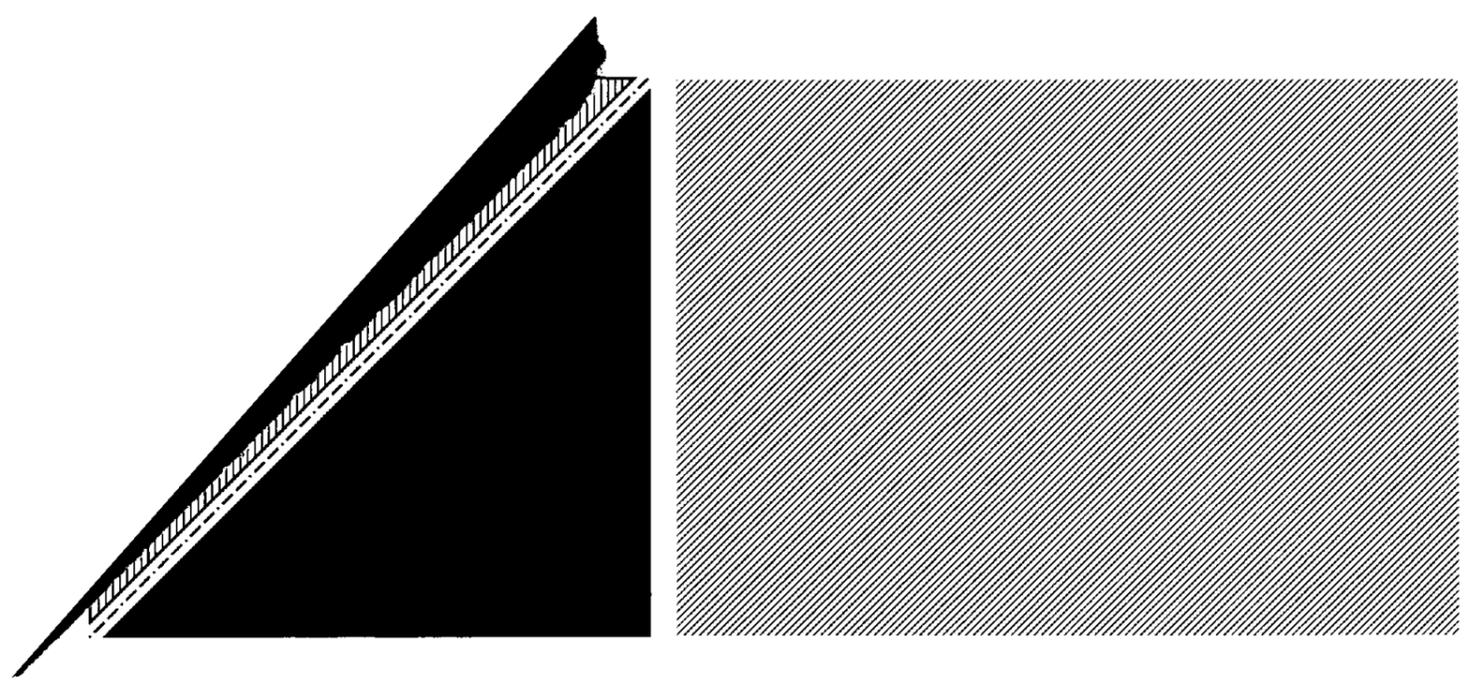
Spécialité et/ou option : Environnement, Hygiène  
(le cas échéant uniquement)

Numéro d'anonymat

Cadre réservé à  
l'administration



Humecter, rabattre et coller la partie gommée  
OBLIGATOIRE POUR GARANTIR VOTRE ANONYMAT





**Question 1 (1,5 point) :**

Quels sont les EPI obligatoires d'un agent de collecte de déchets urbains, cochez les EPI dans le tableau ci-dessous ?

Vêtements haute visibilité (classe 2)	<input checked="" type="checkbox"/>
Combinaison de travail	<input checked="" type="checkbox"/>
Chaussures de sécurité	<input checked="" type="checkbox"/>
Gants de protection contre les piqûres / coupures	<input checked="" type="checkbox"/>
Gants de protection contre le froid (fourrés, sous-gants thermiques)	<input type="checkbox"/>
Casque	<input type="checkbox"/>
Protection auditive	<input checked="" type="checkbox"/>
Gants de protection chimique	<input type="checkbox"/>
Lunettes de protection	<input type="checkbox"/>

**Question 2 (1 point) :**

Qui est en charge de l'enlèvement de cadavres d'animaux sur la voie publique ?

Ceux qui sont en charge de l'enlèvement de cadavres d'animaux sur la voie publique sont les agents du département qui s'occupent de l'entretien des différentes voies

**Question 3 (2 points) :**

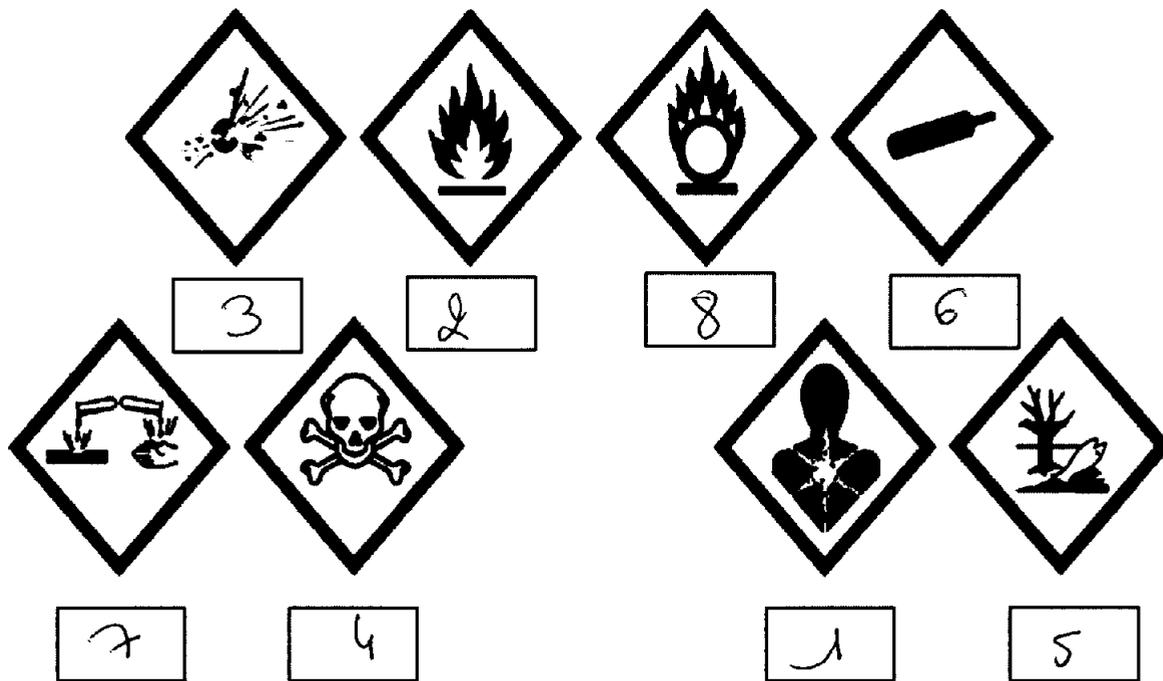
Qu'est-ce qu'un encombrant ? En citer au moins 4.

Un encombrant est un objet trop gros, trop lourd, pour être déplacé facilement, ou c'est quelque chose qui va gêner les usages sur les voies publiques.  
(ex: carcasses d'animaux, plots de chantier, débris dû à un accident, voiture en panne, ...)

**Question 4 (4 points) :**

Sous chaque pictogramme ci-dessous, notez le numéro du risque correspondant :

- |                |                                    |
|----------------|------------------------------------|
| 1. Cancérogène | 5. Danger pour le milieu aquatique |
| 2. Inflammable | 6. Gaz sous pression               |
| 3. Explosif    | 7. Corrosif                        |
| 4. Toxique     | 8. Comburant                       |



**Question 5 (1,5 point) :**

Quelles sont les trois règles à respecter lors d'un nettoyage de locaux ?

Ne pas mélanger des produits incompatibles entre eux  
Veiller au bon rangement du matériel d'entretien par  
éviter les accidents (chutes etc)  
S'assurer des bons produits utilisés avec un temps d'application  
Nécessaire (voir cercle de sinner (Température, chimie, mécanique, temps))

**Question 6 (1,5 point) :**

Qui est en charge d'évaluer de manière officielle la qualité des eaux de baignade d'une piscine et par quels indicateurs ?

La qualité des eaux de baignade d'une piscine est évaluée de manière officielle par l'ARS (Agence Régionale de Santé).  
Plusieurs indicateurs sont utilisés : pH, température, chlore libre ou disponible (en fonction de la présence de stabilisant), chlore total, chlore combiné, chlore actif (ou chlore libre), bactériologie, aspect (l'empâtement ou trouble).

**Question 7 (1 point) :**

Quel est le bon taux de pH pour une piscine ?

Selon l'ARS, le bon taux de pH pour une piscine doit se situer entre 6,3 et 7,7. (normes de l'ARS de la Norme)

**Question 8 (1 point) :**

Pourquoi l'eau d'une piscine peut être trouble ?

L'eau d'une piscine peut être trouble pour plusieurs raisons :  
il peut y avoir un surplus de produits chimiques, un surplus de chloramines (qui indique la saleté de l'eau) ou encore trop de nitrates/nitrites qui amène par la suite à une prolifération d'algues mais aussi à un déséquilibre du pH. (pH trop faible ou trop fort)

**Question 9 (1 point) :**

Quels sont les avantages et les inconvénients du traitement de l'eau au chlore ou à l'ozone ?

Les avantages du traitement de l'eau au chlore ou à l'ozone sont que ce sont de puissants agents désinfectants, ils peuvent être combinés entre eux. L'inconvénient c'est qu'à forte dose, ils peuvent nuire à la santé des baigneurs (problème de peau par ex)

**Question 10 (1 point):**

L'Ozone est-il transportable comme le chlore gazeux ?

Je dirais que non, pourquoi l'ozone est plus dangereux que le chlore gazeux, il ne devrait pas être transportable comme le chlore gazeux.

**Question 11 (1,5 point) :**

Sur la notice d'utilisation d'un produit d'entretien, il est noté "Diluer 10 mL de produit dans 1 L d'eau."

Pour un seau de 4 L d'eau. Quelle quantité de produit doit-on ajouter en ml et en cl ?

Pour un seau de 4L d'eau, il faut ajouter 40ml de produit ce qui revient à 4 cl.

$$\text{calcul} = \frac{10 \text{ ml}}{1 \text{ L}} \rightarrow \frac{x \text{ ml}}{4 \text{ L}} \quad \frac{4 \times 10}{1} = 40 \text{ ml}$$

Le flacon contient 0,8 litre de produit. Combien de seaux pourra-t-on réaliser ? Détaillez votre calcul.

$$0,8 \times 1000 = 800 \text{ ml de produit au total.}$$

$$800 \div 40 = 20 \text{ seaux de 4L de produit dilué}$$

Avec un flacon de 0,8L de produit, nous pouvons réaliser 20 seaux de 4 litres.

**Question 12 (3 points) :**

Vous devez mettre en place un contrat d'entretien des locaux. Le prestataire vous annonce un coût de 3 euros / m<sup>2</sup> pour un mois (avec un passage par semaine/ 4 par mois) pour une durée d'engagement d'un an.

Le bâtiment en question s'étend sur 2 niveaux de la même surface.

La longueur est de 37 m, la largeur est de 22 m

Calculez la surface totale du bâtiment. Détaillez votre calcul.

$$\text{surface totale} = \underbrace{(37 \times 22)}_{\text{par étage}} \times 2 = 1628 \text{ m}^2 \text{ par les 2 niveaux}$$

La surface totale du bâtiment avec les 2 niveaux est de 1628 m<sup>2</sup>.

Calculez le cout du contrat d'entretien mensuel. Détaillez votre calcul.

Avec un coût de  $3\text{€}/\text{m}^2$  pour un mois :

$$\text{coût du contrat d'entretien mensuel} = 3 \times 1628 = 4884\text{€}$$

Le coût du contrat d'entretien mensuel revient à  $4884\text{€}$

Calculez le coût pour 8 passages. Détaillez votre calcul.

Sachant que le contrat stipule un passage/semaine, 8 passages revient à 2 mois d'entretien.

Le coût de 8 passages revient au double du coût mensuel  
soit  $4884 \times 2 = 9768\text{€}$ .